

TRAME BLEUE : ESPACES ET CONTINUITÉS



Journées de restitution

26 & 27 octobre 2020 à Chaponnay (69)

Contexte

La préservation de la biodiversité dépend de l'engagement des collectivités locales à **intégrer le fonctionnement écologique des écosystèmes et des espèces dans l'aménagement du territoire**. Pour cela, les aménageurs doivent restaurer les réseaux de milieux naturels ou semi-naturels terrestres (**trame verte**) et les réseaux aquatiques et humides (**trame bleue**) qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces trames vertes et bleue, à la fois **réservoirs et corridors de la biodiversité**, se superposent dans des zones d'interface (milieux humides et végétation de bords de cours d'eau notamment) et forment une **mosaïque de paysages à fort potentiel écologique**.

A l'image de ces connexions écologiques entre les milieux terrestres et aquatiques, il nous faut **décompartmenter** les actions entre la gestion des milieux aquatiques, la gestion des espaces naturels, l'aménagement du territoire et l'urbanisme et créer des ponts entre les professionnels de ces différents domaines.

Lancé en 2015, le **programme « Trame bleue : espaces et continuités » (TBEC)** est venu contribuer à ce décloisonnement en fournissant aux gestionnaires les clés pour identifier et gérer au mieux les continuités écologiques sur leur territoire, et faire le lien entre les composantes aquatiques et terrestres des écosystèmes. Il contribue à la mise en œuvre opérationnelle du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Rhône-Alpes. Arrivé à l'issue de sa mise en œuvre, les partenaires vous proposent une journée de restitution du programme afin d'en partager les principaux résultats et outils et apporter une réflexion sur l'évolution et le décloisonnement de nos métiers.

Public

L'évènement s'adresse à un public de techniciens au sens large, et en particulier aux gestionnaires des milieux aquatiques et des espaces naturels, mais aussi de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.



Objectifs

- > Présenter les résultats du programme « Trame bleue : espaces et continuités » et faire connaître certains outils développés dans ce cadre ;
- > Sensibiliser les gestionnaires à l'importance de décloisonner les thématiques et les encourager à porter des projets intégrés qui répondront à la fois aux enjeux de restauration et de préservation des milieux aquatiques et terrestres en cohérence avec les enjeux du territoire, qu'ils soient agricoles, forestiers, urbains ou touristiques.

Cette journée technique vous est proposée dans le cadre du programme « Trame bleue : espaces et continuités ». À ce titre, elle est **gratuite pour les adhérents de l'ARRA²**.

Toutes les infos sur « Trame bleue : espaces et continuités » : www.tramebleue.fr



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG

avec le soutien
financier de :



9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 LES ZONES HUMIDES, DES INTERFACES NATURELLES ENTRE TRAME VERTE ET BLEUE À PRÉSERVER

Le programme TBEC a contribué à approfondir la connaissance fonctionnelle des zones humides en Rhône-Alpes, réservoirs de biodiversité et composantes de la trame verte et bleue. En utilisant les indicateurs Rhoméo, les gestionnaires contribuent à évaluer l'état et la connectivité des zones humides en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'à mesurer les tendances des pressions qui s'exercent sur ces milieux et leurs espaces de bon fonctionnement.

> *Delphine DANANCHER (CEN Rhône Alpes) & Bernard PONT (Réserve naturelle de l'île de la Platière)*

10H45 LES BERGES DES COURS D'EAU, DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES À RESTAURER

Un autre objectif du programme TBEC était de mieux comprendre l'influence des techniques de génie écologique sur la fonction de corridor assurée par les forêts riveraines. Les résultats des travaux de recherche sur la connectivité fonctionnelle et structurale des berges de cours d'eau fournissent aux gestionnaires des arguments écologiques à intégrer à leurs opérations de restauration des cours d'eau et de protection d'enjeux.

> *André EVETTE (INRAE) & Romain PITRA (SM3A)*

11H45 CARTOGRAPHIER LES ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU

Autre outil développé dans le cadre du programme TBEC, la Fluvial Corridor Toolbox facilite la constitution d'une base de données à l'échelle d'un bassin versant, qui permet de caractériser les corridors fluviaux et leur niveau d'anthropisation à différentes échelles. Cette boîte à outils est utile aussi bien aux bureaux d'étude qu'aux gestionnaires pour établir un premier diagnostic et délimitation globale des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau.

> *Guillaume FANTINO & Christophe ROUSSON (GeoPeka) & Julien LE GUERN (SMIGATA)*

12H30 DÉJEUNER

14H00 DÉVELOPPER DES PROJETS INTÉGRÉS DE TERRITOIRE

Présentation de 3 projets intégrés qui ont su **décompartmenter** la gestion des milieux aquatiques, la préservation des espaces naturels et l'aménagement du territoire :

RESTAURATION DE LA CONFLUENCE DOUBS LOUE : Le SMDL a mené un ambitieux projet de restauration de la confluence Doubs Loue, à proximité de la réserve naturelle nationale de l'île du Girard, vaste zone humide de 135 ha. Le projet concilie protection contre les inondations et restauration de la dynamique alluviale afin d'éviter la disparition des milieux aquatiques et terrestres remarquables.

> *Denis CHAIZE & Franck DAVID (Syndicat Mixte Doubs Loue)*

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DE LA TRAME TURQUOISE DE LA VALLÉE DE L'AIN : La simulation des dynamiques démographiques et des déplacements de 8 espèces sur les rives de l'Ain et de ses affluents permet au SR3A de mieux connaître les trames turquoises, et d'identifier les espaces où agir en priorité pour favoriser leur rôle d'habitat et de corridor.

> *Alexandre LAFLEUR (SR3A)*

RESTAURATION DE ZONES HUMIDES DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL DU HAUT BASSIN DE LA LOIRE ET DU CONTRAT VERT ET BLEU DEVÈS MÉZENC GERBIER : Le Haut Bassin de la Loire accueille de nombreuses zones humides de tête de bassin versant, tourbières et marais, zones d'interfaces entre milieux terrestres et aquatiques. Le SICALA et la CEN Rhône Alpes ont agité de concert sur l'espace cours d'eau et zone humide pour en restaurer la fonctionnalité.

> *Alexandre DUPONT (EPAGE Loire Lignon) & Laurence JULLIAN (CEN Rhône Alpes, antenne Ardèche/Drôme)*

15H30 TABLE RONDE : CONTINUITÉ VERTE ET BLEUE : RÉFLEXION SUR LE DÉCLOISONNEMENT DE NOS MÉTIERS

Échanges entre gestionnaires de milieux aquatiques, des espaces naturels, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour faire la synthèse de la journée sous l'angle du « décloisonnement ».

Table-ronde animée par Régis DICK (CEN Savoie) en présence de :

> *Martin PIGNON (Agence de l'Eau RMC)* > *Florence FOMBONNE ROUVIER (URCAUE)*
> *Alain MARTINET (Région Auvergne Rhône Alpes)* > *Philippe FLEURY (ISARA)*

16H30 FIN DE JOURNÉE

RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DE LA SAUZAYE

La zone humide de la Sauzaye est une mosaïque de milieux naturels de **47 hectares située au cœur de la commune de Chaponnay**. Elle est traversée par l'**Ozon**, une rivière qui fait l'objet d'épisodes de crues intenses, et le **ruisseau de l'Ozon** (affluent rive gauche de l'Ozon) alimenté par la nappe de l'Ozon au niveau de plusieurs points de résurgence.

La production de cresson, pratique culturelle qui a marqué la **zone humide**, a été abandonnée au profit de cultures plus intensives (maïsiculture, peupleraie...). Cette évolution a engendré un assèchement de la zone humide et un déséquilibre physique des cours d'eau puis une eutrophisation des milieux. L'Ozon et le ruisseau de l'Ozon ont subi de nombreuses rectifications visant à protéger la zone des inondations.

La commune de Chaponnay s'est lancée en 2005 dans un ambitieux programme de **restauration sur ces différents compartiments**. Les travaux réalisés de 2016 à 2017 ont consisté à :

- la restauration du cours d'eau de l'Ozon,
- la renaturation du ruisseau de l'Ozon et des mares,
- la restauration de grands espaces,
- les aménagements relatifs à l'accueil du public
- la restauration des cressonnières et milieux connexes,



Venez échanger avec les partenaires de ce projet au cours d'une journée en salle et sur le terrain, en présence de la **Commune de Chaponnay**, du **Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Aménagement de la Vallée de l'Ozon et de Biotec**.

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 UN AMBITIEUX PROJET DE TERRITOIRE

Présentation globale des différentes phases du projet par ses acteurs : son origine, les aspects réglementaires et fonciers, la phase travaux et les modalités de gestion suite à la création d'une structure GEMAPIENNE sur le bassin versant de l'Ozon.

10H30 RESTAURATION DU COURS D'EAU OZON ET VALORISATION DES ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS

VISITE ÉQUIPÉE DE CASQUE AUDIO

La première partie de la visite portera sur les espaces naturels et permettra d'aborder :

- la restauration morphologique du cours d'eau et la gestion de la ripisylve
- l'aménagement et la rétrocession des 22 ha de prairies destinées au pâturage
- les bénéfices constatés en matière d'atténuation du risque inondation suite à l'événement de juin 2018
- la gestion par enfouissement de la renouée du Japon

12H30 DÉJEUNER

14H00 RESTAURATION DES CRESSONNIÈRES, RENATURATION DU RUISSEAU DE L'OZON ET SES MILIEUX HUMIDES ASSOCIÉS (ROSELIÈRES, MARES) ET AMÉNAGEMENTS POUR ACCUEILLIR LE PUBLIC

VISITE ÉQUIPÉE DE CASQUE AUDIO

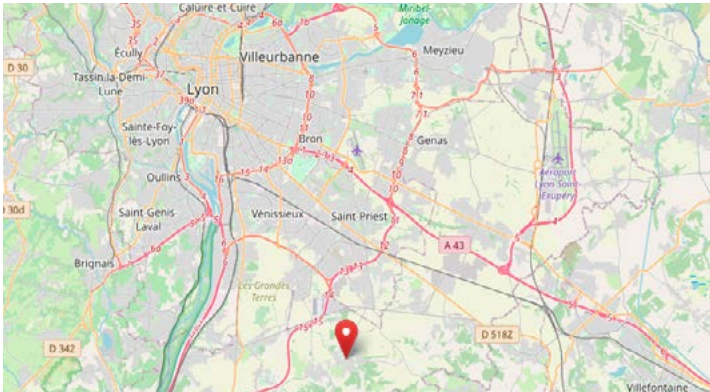
La seconde partie portera sur les espaces naturels urbains plus aménagés. Les acteurs du terrain reviendront sur :

- la restauration des cressonnières et l'évolution de leur utilisation au fil du projet
- l'appropriation de l'espace par les populations riveraines
- les modalités de gestion confrontées aux réalités de terrain

16H00 FIN DE JOURNÉE

PLAN D'ACCÈS

Espace Jean Gabin Chaponnay



Préparez votre itinéraire :

<https://goo.gl/maps/NHDN6RAYPNcUJK1M9>

FRAIS D'INSCRIPTION

Inscriptions en ligne jusqu'au 21 octobre sur :

<https://forms.gle/vw1BXpfiNrXssPYcA>



- > Adhérent : Gratuit
- > Non adhérents : 1 jour : 80 €
2 jours : 160 €

Seules les personnes inscrites au premier jour pourront s'inscrire au deuxième.

Cet évènement est intégralement financé par l'Union européenne par l'intermédiaire du FEDER. À ce titre, la participation est gratuite pour les adhérents de l'ARRA².

Pour adhérer, rendez-vous sur le site web de l'ARRA²: www.rraa.org/adherer

Conditions d'annulation : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée (Non adhérent). Dans tous les cas de figure, nous informons au plus tôt en cas de désistement de votre part. Une personne inscrite peut-être remplacée par une autre au sein de la même structure. Le remplacement devra nous être signalé au plus tôt.

!/ Contexte Covid-19 : Les mesures sanitaires seront prises pour vous accueillir dans les meilleures conditions et le respect des obligations en vigueur. Nous vous demandons de bien adopter les gestes protecteurs envers les autres participants.

